

Priorités d'intervention Année 2025

Adopté par le conseil de la municipalité de Saint-Adrien
2 décembre 2024

Priorités d'intervention 2025

Axe 1 : Attractivité et identité		
Priorité ou enjeu ciblé dans la stratégie locale de développement	Moyens d'action à mettre en œuvre en 2025	Résultats attendus
Accroître l'offre en habitations variées pour favoriser une augmentation progressive de la population.	Fournir des modèles d'unité d'habitation accessoire et favoriser l'établissement de logements locatifs autres.	Densification du périmètre urbain par l'ajout de modèles accessoires par les citoyens. Coût réduit de projets pour les citoyens en fournissant des plans pour construction déjà conformes aux règlements municipaux.
Favoriser l'augmentation de la population et la pérennité de Saint-Adrien à travers la vitalisation en attirant de jeunes familles et des entreprises dynamiques avec l'école au cœur de son développement.	Rédiger et s'appuyer sur une politique familiale	Opportunité de concertation et de rencontres citoyennes autour du sujet des familles. Élaboration d'un plan d'action 2026 – 2029.
Maintenir la tranquillité et le respect de la nature qui caractérise Saint-Adrien. <i>Action 4 : Mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à la nature.</i>	Poursuivre les démarches de développement d'un sentier de marche et de ski de fond en nature pour la population Adriennoise.	Augmenter l'attractivité du village par des sentiers balisés, favorisant la pratique d'exercice physique ainsi que l'accès à la nature.
Encourager le bénévolat et motiver les citoyens à s'impliquer dans la communauté.	Établir une stratégie pour la participation communautaire en collaboration avec le Collectif, la FADOQ et la Meunerie	Mieux comprendre la population Adriennoise postpandémie ainsi que ses besoins en termes d'engagement citoyenne et de participation à certaines activités. Résultat : Outils pour mieux répondre aux besoins de la population et mieux communiquer les besoins bénévoles pour avoir un meilleur taux de participation.

Axe 2 : Développement économique diversifié et durable

Priorité ou enjeu ciblé dans la stratégie locale de développement	Moyens d'action à mettre en œuvre en 2025	Résultats attendus

Axe 3 : Milieu de vie inclusif, dynamique et favorisant la persévérance scolaire

Priorité ou enjeu ciblé dans la stratégie locale de développement	Moyens d'action à mettre en œuvre en 2025	Résultats attendus
Augmenter l'offre en loisirs et en culture. <i>Action 2 : Bonifier les infrastructures de loisirs municipaux.</i>	Construction d'un Skatepark au parc Serge Picard	Création d'un lieu rassembleur pour les familles (printemps/été/automne). Augmentation de l'activité physique chez les enfants et adolescents.
Valoriser la communauté Adriennoise et ses valeurs à travers le changement et l'augmentation de la population. <i>Action 1 : Favoriser la mise en place d'espaces, de structures et d'événements rassembleurs encourageant les échanges sociaux intergénérationnels et augmentant le sentiment d'appartenance.</i>	Construction d'une bibliothèque incluant un local d'art du textile	Augmentation de l'accessibilité et de la superficie du local de bibliothèque. Mise en valeur des arts du textiles à travers un local approprié.
Développer et maintenir des services de garde variés et stimulants pour les jeunes permettant aux parents de s'épanouir professionnellement. <i>Action 3 : Prioriser le dynamisme de l'école et son importance pour le village en l'appuyant dans ses initiatives de persévérance scolaire, de participation des parents et d'implication de la communauté.</i>	Murale sur l'école	Augmentation de la beauté du cadre bâti à Saint-Adrien. Augmentation de la fierté des enfants de fréquenter l'école Notre-Dame-de-Lourdes.
Permettre à tous les citoyens de participer activement à la vie communautaire. <i>Action 2 : Repenser les aménagements pour faciliter et rendre plus agréable la participation des aînées à la culture et aux loisirs.</i>	Reconstruction des trottoirs	Amélioration du cadre bâti de la municipalité. Accès sécuritaire à tous les commerces et services.
Permettre à tous les citoyens de participer activement à la vie communautaire. <i>Action 4 : Faciliter des services pour les personnes âgées désirant rester chez elles, leur permettant de vivre plus longtemps à Saint-Adrien.</i>	Soutenir les initiatives et la communication des services existants pour les personnes âgées désirant rester chez elles.	Des personnes aînées avec tous les services nécessaires pour rester chez eux sont plus propices à s'impliquer dans la communauté.